

LE GRAIN DE SEL

DES RETRAITÉ.E.S



Mars 2026

TAXER LES RICHES ET ULTRA-RICHES, PLUS D'INCONVÉNIENTS QUE D'AVANTAGES ?

Chaque fois que la taxation des riches et ultra riches fait l'actualité, des critiques mettent en cause son efficacité. On assiste à un tir de barrage de la part du grand patronat (Bernard Arnault en tête), de journalistes de la droite et de l'extrême-droite.

- C'est ainsi que la taxe Zucman a été mise en échec au Parlement par la droite, les macronistes et l'extrême droite. Cette taxe visait à garantir que les contribuables ayant un patrimoine supérieur à 100 millions d'euros (soit environ 1.800 foyers fiscaux) paient au minimum 2% de leur patrimoine, ce qui rapporterait 20 milliards d'euros.
- La suppression de la flat tax qui permet aux détenteurs de revenus de capitaux mobiliers d'échapper à la progressivité de l'impôt, ce qui rapporterait 9 milliards d'euros.
- Le rétablissement de l'ISF, ce qui rapporterait 15 milliards d'euros.
- Sans parler de la fraude fiscale et de l'optimisation fiscale, 80 à 100 milliards d'euros qui profitent surtout aux plus riches, et à laquelle les pouvoirs publics refusent de s'attaquer, et ce, en réduisant les effectifs des finances publiques soit 1/3 des effectifs en 20 ans.

A la place, le budget 2026 n'instaure que des mesures minimalistes:

- reconduction de la contribution sur les plus hauts revenus (Cet impôt vise à garantir un taux d'imposition minimale de 20 % sur les revenus pour les foyers fiscaux les plus aisés jusqu'à ce que le déficit public soit inférieur à 3 % du PIB). Pour 2025, la taxe a rapporté seulement 400 millions d'euros!
- taxe sur les holdings (imposition des actifs non liés à une activité professionnelle). L'entrée en vigueur est

reportée en 2027 et devrait rapporter 900 millions d'euros!

Taxer les riches et les ultra-riches, est-ce une mauvaise idée ? Pour les opposants, demander un effort fiscal aux super-riches provoquerait un exil fiscal massif et serait une menace pour les investissements.

Or, le Conseil d'Analyse économique (C.A.E.) rattaché à Matignon a publié une étude contredisant ces arguments. L'exil suite à la création de l'Impôt sur la fortune (I.S.F.) a été tout à fait marginal et peut être dissuadé par une exit-tax en cas de changement de nationalité fiscale. L'Exit-Tax s'applique aux contribuables déplaçant leur résidence fiscale à l'étranger pour limiter l'évasion fiscale. Elle concerne

CONTRE LA TAXE ZUCMAN:



principalement les plus-values latentes sur titres et droits sociaux, avec toutefois des exemptions pour certains placements comme les PEA.

Il n'y aurait pas non plus d'effondrement des investissements car l'impôt sur les riches ne toucherait pas les entreprises

mais leur patrimoine. Au besoin, le super-riche peut céder des actions sans que cela ait des incidences réelles pour l'entreprise. De plus, cela ne changerait rien à l'attractivité du pays (bon niveau de formation des salariés, réseaux denses des transports, sécurité, etc...). En effet, investir dans des pays bénéficiant d'une fiscalité allégée mais instables socialement est risqué.

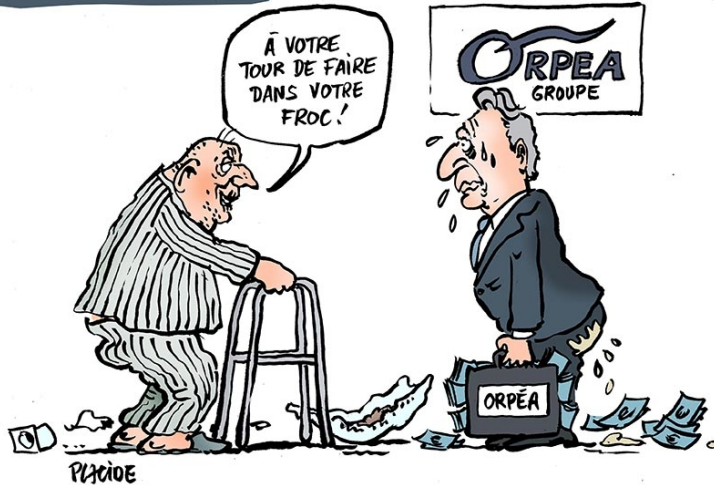
En conclusion, la taxation des riches et super-riches ne présente pas d'inconvénients réels mais surtout présente l'avantage de procurer au pays des recettes qui seraient des plus utiles (services publics, transition écologique, santé....)

LES EHPAD PRIVÉS PLUS CHERS ET AVEC MOINS DE PERSONNELS QUE LES EHPAD PUBLICS.

Le livre de Victor Castanet «Les fossoyeurs: révélations sur le système qui maltraite nos aînés » avait déjà révélé les pratiques scandaleuses des E.H.P.A.D. (établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ORPEA.

Récemment, une étude officielle de la Direction de la Recherche, des études et de l'évaluation et des Statistiques (D.R.E.E.S.) rattachée au ministère de la Santé et du Travail confirme cette situation pour l'ensemble des groupes privés lucratifs. Il s'agit des groupes Clariane (ex Korian), Emeis (ex Orpéa), Domus Vi, Domidep et Colisée. Le tarif est en moyenne de 98 € par nuit pour ces groupes contre 60 € pour les EHPAD publics.

"Les Fossoyeurs", le livre qui fait trembler le leader des Ehpad



En outre, les groupes privés comptent 60 personnes à temps plein pour s'occuper de 100 hébergés. Dans le secteur public, le ratio est de 72 personnes pour 100 hébergés.

Décidément, la recherche maximale de profits ne fait pas bon ménage avec la qualité des soins due aux résidents.

CONTRE LA HAINE DES FONCTIONNAIRES : UTILISEZ UN LIVRE !

On se souvient des propos indignes de Nicolas Sarkozy au sujet du temps de travail des enseignants.

On se rappelle aussi des commentaires péjoratifs concernant le projet du gouvernement instituant 3 jours de carence en cas de congés maladie et la décision de payer à 90% les 3 premiers mois de maladie.

Pour répliquer à ces attaques, pour défendre les services publics, l'activité syndicale est indispensable.

Mais, le livre La haine des fonctionnaires (Éditions Amsterdam, 2024), rédigé par Julie Gervais, Claire Lemerrier et Willy Pelletier ajoute un plus dans cette bataille permanente.

Il passe en revue tous les préjugés alimentés par les déclarations médiatisées. Pour chaque préjugé, il confronte propos d'usagers à l'encontre des fonctionnaires la réalité vécue par ceux-ci. L'intitulé des chapitres est éloquent: fonctionnaire=fainéant? Le fonctionnaire est-il borné? Toujours en arrêt maladie? Les fonctionnaires, des privilégiés? Etc.

Ce livre est disponible dans certaines bibliothèques (dans celles de Grenoble comme à Grand Place...) ou en librairie pour 18 €.

Cet espace que nous appelons Le grain de sel des retraité.e.s est ouvert à tout adhérent retraité.e qui désire s'investir dans la CGT.

Si vous désirez proposer des articles, n'hésitez pas à les faire parvenir à Rémi GILLET (gilletremifa@hotmail.fr) et André ROCHER (rocher.andre38100@gmail.com)